



Vivre à Malbosc demain

Réunion de travail du 5 décembre 2007

Ordre du jour :
L'Ecole,
Le CCAS
Association

Présents :

Evelyne ANIEL, Emmanuel BEAURAIN, Evelyne BEAURAIN, Henri BRUEL, Alexandre CROS Robert CHAMBOREDON, Emmanuel FERRIER, Michèle FRANZOSI, Fred GITTON, Régis HUREZ, Yves LEMAL, Michèle LEMAL, Michel PIALET, Christophe SACHE.

Point « ECOLE »

L'Ecole de Malbosc accueille aujourd'hui une partie seulement des élèves scolarisés de la commune (11) et complète ses effectifs avec les élèves de la commune de Bonnevaux (7). Un transport scolaire (1 AR/jour) Bonnevaux/Malbosc est organisé et à partir de janvier un transport sera organisé pour les enfants de Malbosc-Aubrias.

- Un certain nombre d'élèves de la commune sont scolarisés à Gagnières, d'autres à Génolhac
- Il n'existe pas de cantine, les parents se sont organisés pour nourrir les enfants (16) à midi.

Rentrée 2008 :

- La carte scolaire risque d'être modifiée à la rentrée prochaine, les élèves de Bonnevaux étant susceptibles d'aller à AUJAC.

Il ressort de ce point de situation qu'il est impératif d'obtenir la liste complète des enfants de la commune en âge d'être scolarisés ou accueillis (garderie), de voir rapidement le statut des élèves de Bonnevaux à la rentrée prochaine et de dénombrer les élèves de Malbosc qui sont aujourd'hui scolarisés dans les communes limitrophes.

Bâtiment : état des lieux et travaux

Une étude plus précise sera nécessaire pour vérifier les travaux à effectuer :

- Mise en place d'aérations pour éviter les concentrations possible de radon,
- Vérification de l'isolation thermique et phonique,
- Vérification des huisseries et volets,
- Conformité de l'éclairage (basse consommation) et chauffage (gaz)
- Vérification des parties communes et des aires de jeux en plein air.

CCAS :

Les compétences des CCAS sont multiples, la taille de notre commune en limite l'activité mais des solutions peuvent être trouvées dans l'intercommunalité ou dans les structures départementales.

Le CCAS est rattaché à la Mairie et a un budget propre et un fonctionnement autonome.

En règle générale les CCAS peuvent développer différentes missions comme :

- L'Autonomie des personnes âgées et handicapées
- L'Insertion par l'économique
- La Solidarité, la Santé...

Sur Malbosc son activité se limite à l'organisation d'un LOTO et d'activités festives (Repas des personnes âgées et voyage). Des développements sont possibles, mais les subventions seront à trouver

Association :

La prochaine réunion aura lieu le samedi 5 Janvier 2008 de 10 h à 16 h, repas en commun.

- Mise au point du projet municipal, répartition des tâches,
- Première approche d'une liste « Vivre à Malbosc demain »

A 16 heures Séance publique suivie d'une galette des Rois. (E.Amiel, E.Beaurin, M.Pialet se charge de « l'intendance », Y.Lemal prépare un projet d'affiche/Invitation)

Vivre à Malbosc demain – Association Loi 1901

Siège social : Chez Michel Pialet Le Village 07140 MALBOSC – Tel : 06 70 61 26 13